

Avis favorable à la prolongation de l'année
universitaire jusqu'au 31 décembre 2021

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 09 février 2021


Délibération 2021/02/CFVU – 20

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis favorable à la prolongation de l'année universitaire jusqu'au 31 décembre 2021.

Toulouse le 15 février 2021

 Le Président
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 26
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0